

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'IQPF et le FPSC publient les Normes d'hypothèses de projection 2017

Montréal, le 31 juillet 2017 – L'Institut québécois de planification financière (IQPF) et le Financial Planning Standards Council (FPSC) publient les [Normes d'hypothèses de projection 2017](#), qui sont disponibles dès aujourd'hui.

Un outil pour mieux projeter

L'objectif des Normes d'hypothèses de projection est d'offrir un soutien concret au planificateur financier dans la production de projections financières à long terme, une activité importante du processus de planification financière. Les Normes servent donc de guide afin de réaliser des projections financières réalistes.

En effet, prédire la direction que prendra l'économie et comment évolueront les marchés financiers est un exercice périlleux qui implique beaucoup de variables et des modèles d'évaluation sophistiqués. Pour sa protection et celle de ses clients, le planificateur financier devrait donc utiliser les normes de l'IQPF et du FPSC.

Réalisé par Nathalie Bachand, A.S.A., Pl. Fin., Martin Dupras, A.S.A., Pl. Fin., M. Fisc., ASC, Daniel Laverdière, A.S.A., Pl. Fin., Patrick Longhurst, CFP, FCIA, et A. Kim Young, CFP, FCIA, le document contient des estimations du taux d'inflation, de l'évolution du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP ou MGA), du taux d'emprunt, de l'espérance de vie et du rendement de différents types de placements.

Pour l'année 2017, les hypothèses sont :

- taux d'emprunt : 4,90 %
- inflation : 2,00 %
- croissance du MGAP ou MGA : 3,00 %
- rendement
 - à court terme : 2,90 %
 - des titres à revenu fixe : 3,90 %
 - des actions canadiennes : 6,50 %
 - des actions étrangères (pays développés) : 6,70 %
 - des actions des pays émergents : 7,50 %

Les Normes d'hypothèses de projection sont établies à partir de sources externes variées et crédibles telles que le Régime de rentes du Québec et le Régime de pensions du Canada.

Les Normes d'hypothèses de projection sont disponibles sur le site Internet de l'IQPF et celui du FPSC, ainsi que dans la [Solution IQPF](#).

Une application

Les Normes d'hypothèses de projection 2017 seront aussi bientôt disponibles dans l'application mobile des Normes, sur [le web](#), dans le [Apple Store](#) pour les appareils iPhone et iPad et sur [Google Play](#) pour les appareils Android (cherchez tout simplement « IQPF »).

Développée en 2015 avec la collaboration de l'entreprise québécoise [Kronos Technologies](#), cette application mobile accompagne les planificateurs financiers dans leur pratique quotidienne, car, en plus du contenu théorique des Normes d'hypothèses de projection, elle contient des calculateurs pour l'inflation, le rendement, l'accumulation de capital, l'espérance de vie, les retraits FRV et l'épargne versus l'hypothèque.

À propos de l'Institut québécois de planification financière

L'Institut québécois de planification financière (IQPF) est le seul organisme au Québec autorisé à décerner le diplôme de planificateur financier et à établir les règles relatives à la formation continue des planificateurs financiers. Seuls les professionnels reconnus par l'Institut québécois de planification financière sont autorisés à utiliser le titre de planificateur financier (PI. Fin.) au Québec.

L'IQPF est aussi le seul regroupement de la province réservé exclusivement aux planificateurs financiers.

À propos du Financial Planning Standards Council

Le Financial Planning Standards Council (FPSC) est un organisme sans but lucratif dont le mandat consiste à élaborer, à promouvoir et à veiller au respect des normes en matière de planification financière par l'entremise de l'accréditation CERTIFIED FINANCIAL PLANNER^{MD}.

L'objectif du FPSC est de susciter la confiance envers la profession de planificateur financier. En tant qu'organisme de normalisation et d'accréditation, le FPSC veille à ce que les CFP professionnels et les candidats enregistrés répondent à des normes de compétence et de professionnalisme appropriées en les soumettant aux exigences les plus rigoureuses en matière de formation, d'examens, d'expérience et de déontologie. Pour en savoir davantage, visitez le www.fpsc.ca.

- 30 -

Source : IQPF

Liette Pitre, Responsable des communications
Institut québécois de planification financière
514 767-4040 ou 1 800 640-4050, poste 235
lpitre@iqpf.org

Hélène Berger
Vice-présidente
Institut québécois de planification financière
514 767-4040, poste 247 ou sans frais au 1 800 640-4050
hberger@iqpf.org